

AN 2023 23-087

République Française Liberté Egalité Fraternité Commune d'Aubergenville Département des Yvelines Arrondissement de Mantes-la-Jolie Canton d'Aubergenville

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-TROIS, le 20 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

#### Présents:

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Mme Laurence DENAND, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAIN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

### Absents ayant donné procuration :

M. Carlos SOARES, procuration à M. Didier JAHIER
Mme Agnès CHEVALIER, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

## Absent excusé :

M. Joël DANIEL

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

**DATE DE LA CONVOCATION**:

**NOMBRE DE CONSEILLERS:** 

13/12/2023

En exercice 33

\_ .\_\_ \_ . . . \_ . . . . .

Présents 27

<u>DATE D'AFFICHAGE</u>: 13/12/2023

Votants 32

**OBJET: MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGÉTAIRES** 

## Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 2019-828 du 6 Août 2019 de Transformation de la Fonction Publique,

Considérant la nécessité de mettre en adéquation les besoins de la collectivité et le tableau des effectifs,

REÇU EN PREFECTURE le 04/01/2024

seil Municipal du 20/12/2023 – Deliberation E1 'N 23-087 4-1 Personnel titulaire et stagiaire de la FPT

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial du 28 novembre 2023,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Sécurité et Ressources Humaines du 18 décembre 2023,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- ARTICLE UNIQUE : DECIDE la mise à jour du tableau des effectifs comme présenté ci-dessous :

Grade ou emploi	Effectif <b>AVANT</b> modification	Effectif <b>APRÈS</b> modification	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Rédacteur principal de 1ère classe	6	5	
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique (temps complet)	39	37	
Technicien	5	4	
Ingénieur Principal	1	0	

FILIÈRE POLICE			
Chef de Service de Police Municipale	1	2	
Gardien brigadier	7	6	

CRÉATION DE POSTE CDI			
Direction Administrative et Financière (anciennement Rédacteur Principal de 1 <sup>ère</sup> classe- Catégorie B)	0	1	
Agent d'entretien (anciennement adjoint technique- Catégorie C)	0	1	

Sylvia PADIOU, Secrétaire de séance Fait et délibéré en séance, Les jour, mois et an susdits, Pour extrait conforme au registre

Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-préfet le 0 4 JAN, 2024

Et publié le

0 4 JAN. 2024

Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville REÇU EN PREFECTURE le 04/01/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20231220-DEL23\_087-D